**Leviers et exemples d’actions pour développer l’économie circulaire dans les territoires**

***1/ Leviers pour les collectivités permettant d’accélérer l’économie circulaire sur leur territoire***

*(Source : Guide de l’ARENE Ile-de-France* [*https://www.areneidf.org/node/5706*](https://www.areneidf.org/node/5706)*)*

**Activer l’économie circulaire dans la commande publique**

* Réfléchir en amont à l’intégration de l’économie circulaire : définition du besoin, usage par rapport à la possession, sourcing, partenariat d’innovation
* Inscrire l’économie circulaire dans le cahier des charges : objet du marché, spécifications techniques et clauses environnementales favorables à l’économie circulaire (cycle de vie, écoconception, recyclage, capacité de réparation et de réemploi, performance environnementale, caractère biosourcé, etc.)
* Faire de l’économie circulaire un des critères d’attribution du marché : évaluation multicritères, coût global (acquisition, utilisation, maintenance, fin de vie)

**Mobiliser la société civile**

* Stimuler la consommation responsable : promotion des labels et de l’écoconception, du partage, de l’occasion, allongement de la durée de vie, etc.
* S’appuyer sur les acteurs de l’éducation à l’environnement et au développement durable pour sensibiliser
* Développer l’économie collaborative et l’économie de la fonctionnalité
* Accompagner les acteurs de l’événementiel vers le zéro déchet
* Lancer et animer un défi « familles zéro déchet »

**Connaître son métabolisme territorial et agir**

* Qualifier et quantifier les flux de matières et d’énergie entrants, transformés et sortants du territoire
* Réaliser une cartographie dynamique des acteurs
* Identifier les capacités de production locale et les synergies possibles
* Créer et coordonner un espace territorial de coopération avec une gouvernance adaptée

**Mobiliser les acteurs économiques**

* Sensibiliser les acteurs économiques aux enjeux de l’économie circulaire : accès aux ressources, écoconception, tri, coopération entre acteurs, etc.
* Identifier les besoins des acteurs et activer les leviers les plus pertinents : financement, foncier, mise en réseau, planification territoriale, services mutualisés, gestion collective des déchets, etc.
* Coordonner ou participer à des démarches d’écologie industrielle et territoriale, notamment sur les zones d’activités économiques

**Viser une trajectoire de « territoire à énergie positive »**

* Privilégier la sobriété énergétique sur le patrimoine public et auprès des acteurs privés
* Développer les énergies renouvelables locales (géothermie, biomasse, méthanisation, solaire) et de récupération (chaleur fatale issue des eaux usées, des industries, des data centers, etc.)
* Soutenir les projets locaux d’énergie renouvelable participatifs : coconstruction, mise à disposition de foncier, participation à des sociétés de projet et à leur gouvernance, etc.

**Agir sur l’alimentation et l’agriculture**

* Développer l’approvisionnement durable avec des circuits courts alimentaires de proximité
* Accompagner la transition vers des modes de production respectueux de l’environnement et sobres en ressources
* Lutter contre le gaspillage alimentaire auprès des citoyens, de la restauration collective, de l’offre alimentaire
* Trier à la source des biodéchets et les valoriser

**Viser une trajectoire « zéro déchet, zéro gaspillage »**

* Poursuivre les actions de prévention des déchets auprès des citoyens et acteurs économiques
* Inciter financièrement à la réduction des déchets : tarification ou redevance incitative, systèmes de récompense, consigne, etc.
* Améliorer le tri et la collecte des déchets recyclables
* Mailler le territoire de pôles « ressources » : points d’apports volontaires, déchèteries fixes ou mobiles, ressourceries, etc.

**Agir sur l’aménagement et la construction**

* Agir en amont de la conception : écoconception, énergie grise, analyse de cycle de vie, utilisation de matériaux biosourcés ou issus du réemploi ou du recyclage, choix de la rénovation
* Agir pendant la phase chantier : valorisation des déchets de chantier, filières de réemploi, urbanisme temporaire, espaces de stockage, plate-forme ou bourse d’échanges, synergies entre chantiers
* Anticiper de nouveaux usages et la fin de vie des bâtiments : diagnostic déchets/ressources, tri sur chantier, mixité des usages, adaptation du bâtiment, démontage, déconstruction, réemploi, traçabilité et non toxicité des matériaux

***2/ Exemples d’actions qui relèvent de l’économie circulaire, en lien avec ces leviers***

*(Source : Ville de Paris, Plan économie circulaire de Paris 2017-2020 + recueil d’initiatives en Auvergne-Rhône-Alpes, OREE)*

**Valorisation des déchets verts**

Recyclage des déchets ligneux des espaces verts

Valorisation des sapins de Noël

**Valorisation des matériaux (de construction et de travaux publics)**

Recyclage des produits de déconstruction des monuments funéraires

Recyclage des matériaux de voirie

Valorisation des matériaux lors d’opérations de réhabilitations lourdes

Plateforme numérique d'échange interservices

**Ecoconception des lieux, des espaces et des événements**

Référentiel d'écoconception des espaces verts

Charte des événements écoresponsables

Entretien écologique des espaces verts

 Station de gonflage pour vélos éco-conçue

Bâtiments construits dans un logique d'économie circulaire (exemples : utilisation de bois local, choix de matériaux à longue durée de vie, recours à l’énergie solaire et à la cogénération pour répondre en partie aux besoins en électricité et en chauffage, isolation triple-vitrage et ventilation double flux, traitement intégré des eaux usées avant leur rejet, etc.)

Panneaux de signalétique éco-conçus sur l’ensemble du cycle de vie.

**Approvisionnements durables et responsables**

Approvisionnement en produits bio et durables dans les restaurants collectifs

Schéma de la commande publique socialement et écologiquement responsable

Développement de l’agriculture urbaine

Mutualisation de matériel dans le secteur de l’évènementiel

Valorisation des coproduits de l’industrie agroalimentaire (brasseries, boulangeries, amidonneries, laiteries, etc.) pour l’alimentation des animaux

Création d‘une association « Construction Biosourcée » pour l’utilisation de matériaux biosourcés pour la construction et la rénovation en privilégiant les matériaux locaux et les filières émergentes.

**Énergie**

Récupération de chaleur des eaux usées pour chauffer des bâtiments publics

Récupération de chaleur de data-centers

Refroidissement de bâtiments publics

Alimentation en énergie de bâtiments par des déchets issus de la biomasse

Conversion de déchets organiques en électricité et chaleur

Méthanisation « à la ferme » et boucle locale pour l’alimentation de véhicules GNV/GNC

Chaudière biomasse fonctionnant à partir de la combustion de rafles de maïs

Plateformes « bois énergie » située en proximité immédiate de la zone de production dans un endroit propice au séchage du bois et est branchée sur un réseau routier assurant une desserte facile des agglomérations voisines

ncinérateur COV avec triple récupération de chaleur

Bornes de recharge connectées multiservices pour véhicules électriques

**Gestion de l’eau**

Développement des usages et du réseau d’eau non potable

Gestion rationnalisée de l'eau dans les espaces verts

**Mobilité et transport de marchandises**

Développement des espaces logistiques urbains

Flottes en partage (auto et vélo)

Groupement de FRET pour la desserte des stations de montagne

Véhicules utilitaires à triporteurs électriques

Gestion dynamique des places de parking en voirie

**Biodéchets : collecter séparément pour valoriser**

Collecte des biodéchets (marchés et restaurants municipaux)

Lancement de la collecte séparative des déchets alimentaires des ménages

Accompagnement et aide au compostage collectif

**Biens de consommation : faciliter l’allongement de la durée de vie**

Valorisation du matériel informatique et téléphonique

Réemploi du mobilier

Expérimentation de kiosques du partage

Soutien aux acteurs du réemploi et des ateliers de réparation (recycleries, repair cafés, ateliers d’autoréparation de vélos…)

Recyclage en interne des déchets inertes pour réduire les achats

Collecte des déchets bureautiques, informatiques et DEEE professionnels

**Trajectoire zéro déchets : faciliter le tri**

Déploiement des collectes solidaires Emmaüs Eco-Systèmes

Améliorer la proximité des points de collecte des déchets occasionnels

**Lutte contre le gaspillage alimentaire**

Lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des restaurants collectifs municipaux

Récupération des invendus sur les marchés alimentaires

Soutien aux associations pour le ramassage des invendus alimentaires

Favoriser le développement de « doggy bags » dans les restaurants et les cantines (sacs gratuits pour remporter vins et mets non terminés)

**Ecologie industrielle et territoriale**

Projets de synergies de substitution industrielles

Utilisation d’un résidu industriel comme produit de saumure pour déneiger les routes

Mutualisation de moyens entre différentes structures

Développer des filières de valorisation, des plastiques par exemple

**Economie de fonctionnalité**

Vente/achat de données plutôt que vente d’appareils de mesure

Vente/ achat de lumière plutôt que de dispositifs d’éclairage

Plateformes technologiques pour le télétravail

Vente/achat de chaleur au travers de l’installation de micro-chaufferies au bois déchiqueté

Rendre mobile l'espace public (concept de fixations métalliques permettant de clipser et de déclipser différents types de mobiliers urbains).

**Éducation**

L’éducation au développement durable, piliers éducatifs des écoles, collèges et lycées

Des agences locales de l’énergie et du développement durable dans les lycées (classes spécifiques avec projets éducatifs durables)

Des outils de tri des matériaux pour l’apprentissage de l’économie circulaire par les tout-petits

***3/ Exemples d’indicateurs de réussite***

*(Source : Ville de Paris, Plan économie circulaire de Paris 2017-2020)*

* Plus de 6 000 m3 de broyat par an sont produits par les espaces verts parisiens,
* Réutilisation de 3 000 tonnes de graves par an, en moyenne, issues du recyclage des monuments funéraires,
* 7 à 8 000 tonnes de granit issus du réemploi sont posés annuellement sur la voirie parisienne,
* 32,9% d’alimentation durable servie dans la restauration collective de l’administration parisienne en 2015, dont 29,12% de bio (51,2 % dans les crèches). Paris est ainsi le premier acheteur public français de produits bio,
* 28 nouveaux projets dédiés à des projets d'agriculture urbaine, soit plus de 5.3 ha,
* 44% d’économie de la consommation électrique de l’Hôtel de Ville pour la production de froid par l'utilisation de l’eau non-potable,
* Objectif de réduction de 20 % des consommations d'énergie dans les piscines grâce à la valorisation de la chaleur,
* Baisse de 40% de berlines et citadines dans le parc motorisé municipal,
* 2 locations par seconde pour Vélib’ : 286 000 abonnés,
* 875 bornes Autolib’ : 67 500 abonnés,
* Création de 15 espaces de logistiques urbains (ELU),
* 116 tonnes de biodéchets collectés en 2015 pour les marchés alimentaires et les restaurants administratifs,
* Environ 300 tonnes de déchets évités en 2015 grâce au compostage collectif sur les 422 sites de compostage collectifs et 6 composteurs de quartier
* 3 000 tonnes d’objets collectés en 2015 par les recycleries parisiennes
* 141 tonnes d’objets ont été collectées en 2015 grâce aux « collectes solidaires »,
* Bilan carbone : baisse de 9,2% des émissions de gaz à effet de serre entre 2004 et 2014,
* Baisse de 13% en 10 ans des émissions liées aux déchets,
* Réduction de 7% du tonnage des déchets ménagers de 2011 à 2015,
* Les émissions du transport routier des personnes sont en forte baisse de 23%.

*Document rédigé par AURA-EE, juillet 2018*